



SERVICE TECHNIQUE
Police des constructions
Rue de la Gare 1
1865 Les Diablerets

COMMUNE D'ORMONT-DESSUS
Tél. +4124/492.00.23.
E-mail: technique@ormont-dessus.ch

www.ormont-dessus.ch

Demande d'autorisation municipale pour des travaux de minime importance selon les articles 68, 68a et 72d RLATC et 111 LATC

1. Localisation zone d'affectation selon PACom

Adresse :

NPA / Localité :

N° parcelle :

N° ECA :

PPE ou copropriété : oui non *Si oui signature de l'administrateur ou tous les copropriétaires en page 4*

Loi sur les résidences secondaires (LRS) Résidence principale

Résidence secondaire

2. Propriétaire du bien-fonds

Destinataire des factures

Nom, prénom :

Société :

Adresse :

NPA / Localité :

N° téléphone :

E-mail :

3. Requirant

Identique au propriétaire

Destinataire des factures

Nom, prénom :

Société :

Adresse :

NPA / Localité :

N° téléphone :

E-mail :

4. Auteur des plans

Identique au propriétaire

Destinataire des factures

Nom, prénom :

Société : .

Adresse :

NPA / Localité :

N° téléphone :

E-mail :

5. Objet de la demande – descriptif des travaux envisagés :

6. Nature des travaux

Nouvelle construction

Aménagement extérieur

Transformation/ agrandissement

Entretien, rénovation, assainissement

Démolition

Autres, spécifier

7. Informations relatives à l'ouvrage (cocher plusieurs cases si nécessaire)

CONSTRUCTION, INSTALLATION ET AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

Bûcher, cabanon de jardin, serre, couvert de dimensions réduites ;

Cheminée de jardin, barbecue et four à pizza ;

Abris ou enclos pour animaux de dimensions réduites implantés à l'intérieur des limites de construction ;

Terrasse de jardin, dont la surface est inférieure à 40 m² implantés à l'intérieur des limites de construction ;

Clôture, mur, paroi pare-vue, haie vive jusqu'à une hauteur de 1.20 m ;

Bassin, pataugeoire, fontaine, étang, biotope, piscine, (permanent ou non, hors sol, semi-enterré ou enterré) jusqu'à maximum de 3m³ et non chauffé;

Modification des aménagements extérieurs, mouvement de terre, route ou chemin d'accès privé, place de stationnement non couverte ;

TRANSFORMATIONS, AGRANDISSEMENT, RÉNOVATIONS ET ASSAINISSEMENTS

Ouverture en façade ou en toiture de dimension réduite sans modifications des surfaces brutes de plancher, ni d'affectation des locaux;

Remplacement de la couverture du bâtiment;

Isolation du bâtiment en façade ou toiture, intérieure ou extérieure;

Travaux ordinaires d'entretien de bâtiment (teintes des façades, volets ou stores);

Installation de protections solaires (volets, stores, etc.);

Fermeture de balcon, sas d'entrée non chauffé de dimensions réduites;

Installation de panneaux publicitaires;

Rénovation et rafraîchissement intérieur avec redistribution légère de volume et de surface sans changement d'affectation des locaux;

INSTALLATIONS TECHNIQUES

Cheminée, foyer et canal de fumée ;

Installation de panneaux solaires au sol ou en façade ;

Remplacement de la production de chaleur, chauffage et eau chaude sanitaire ;

Nouveau raccordement au réseau public d'épuration ou remplacement des canalisations eau claire/eau usée privées ;

Assainissement du raccordement privé au réseau public de distribution d'eau potable ;

8. Distances/environnement

Distance à la limite parcellaire		mètres		
Ligne ferroviaire à proximité	oui	distance	mètres	non
Cours d'eau à proximité	oui	distance	mètres	non
Le projet nécessite l'abattage d'arbres, de haies vives ou de bosquets			oui	non
Construction existante à proximité	oui	distance	mètres	non

9. Caractéristiques et dimensions du projet

Dimensions du projet/emprise au sol projetée mètres x mètres

Hauteur mètres

Couleur de la toiture après travaux (fournir référence RAL et échantillon)

Type de couverture après travaux

Type et couleur de la façade après travaux (fournir référence RAL ou NCS et échantillon)

Année de construction du bâtiment existant

Année de la dernière rénovation / transformation

Le projet concerne un bâtiment **construit avant 1991** susceptible de contenir des produits dangereux tels qu'amiante, peintures aux métaux lourds ou produits de traitement toxiques

oui

non

Coût des travaux CHF.

10.1 Signatures

Propriétaire

Requérant

Auteur des plans

Lieux et date:

Signature (s) :

NB. Pour toute demande concernant une PPE, la signature de tous les co-proprétaires est requise, ou la demande doit être présentée par l'administrateur au bénéfice d'une procuration.

Propriétaire (s) d'un Lot de PPE / Co-proprétaire (s)

Lot de PPE/N° parcelle	Nom	Prénom	Signature(s)
------------------------	-----	--------	--------------

Veulliez joindre obligatoirement avec votre demande :

- Plan cadastral avec indication en rouge des travaux envisagés et des distances aux limites de la parcelle (plan disponible sous <https://ormont-dessus.geocommunes.ch/> ;
- Plans, coupes ou esquisses du projet avec cotations ;
- Photos de l'état existant et prospectus utile ou tout autre document nécessaire à la bonne compréhension du projet ;
- Couleur RAL ou Échantillon des teintes et matériaux utilisés ;

*Pour envoi de la demande,
Procédez dans l'ordre suivant
(cliquez et suivez les instructions)*

1°

2°

3°

N.B.

La Municipalité peut exiger des documents complémentaires établis par un professionnel ou décider que votre projet nécessite une mise à l'enquête publique.

Toutes les procédures sont prises en charge et vérifiées par le Service Technique.

Chaque projet sera analysé dans un délai minimal de 14 jours ouvrables.

Nombre d'exemplaires à fournir: 2 x en versions papier signées et renvoi du formulaire et ses annexes par E-Mail

A remplir par l'administration communale

N° de dossier

Travaux dispensé d'autorisation selon art 68a RLATC;

Autorisation municipale accordée selon art 68 RLATC avec dispense d'enquête publique selon art. 72d RLATC;

Projet avec demande CAMAC, nécessitant des autorisations cantonales mais **sans** enquête publique;

Projet avec demande CAMAC, nécessitant des autorisations cantonales **avec** enquête publique;

Décision de la commission des constructions du :

Décision de la Municipalité du :